



Compte Rendu du
LUNDI 28 JANVIER 2013

Présents : Melle Adeline CREBOUW – Mme Christine TETART
Mrs Michel DUCHATEAU – Stéphane SERGENT — Fabrice GOUVERNEUR - José CREBOUW- Pascal HU
François GOLABEK — Hugues MIONNET - Roger DELECOEUILLE - Yvon DEDISSE

Invités : Christian LESTIENNE - Emmanuel GLANGETAS Excusés

Membre du C.D. : Mrs Michel COEUGNET - Jean Claude MEURICE Excusés

Le secteur Audomarois présente Mr Jacques HARLAY en remplacement de Brigitte COUDRE
Cette candidature doit avoir l'accord du Comité Directeur.

- Démission de Fabrice Gouverneur et de José Crebouv

José et Fabrice finissent leur mandat au sein de la C.T.D

Ils nous ont fait part d'une situation alarmante dans le secteur de Calais.

Le Comité Directeur a été informé.

- Point sur les championnats

6/7 ans

question de Fabrice le 3 Janvier 2013 sur des éventuelles nouvelles équipes très peu de réponse même négatives, Fabrice remercie(et ils se reconnaîtront) ceux qui lui ont répondu, mais à ce jour aucune idée sur la suite a donné sur la formule, soit refaire une 2^{ème} phase aller/retour, soit faire comme proposé par Fabrice 5 plateaux dans le Calais, un dans l'Audomarois et un dans le Terrien ,la CTD a donc décidé la formule « plateaux » sur un dimanche après midi possibilité de la participation du Terrien/Nord mais après le 24 Mars ,chaque plateau sera pris en charge par le club qui reçoit

13/15 filles

Match Blériot-Hesdin du 10-11-2012 : Hesdin n'a pas fourni les licences, ni de pièces d'identité l'arbitre n'a pas fait jouer la rencontre appliquant le règlement. La Commission a décidé de pénaliser le club d'Hesdin d'une amende de 20€00 Pour match perdu par pénalité. Les frais d'arbitrage ont été payés par Hesdin. Match retour aura lieu à Hesdin.

Match Fruges-Ambleteuse du 22-12-2012 : Ambleteuse est arrivé pour 17h00, le match étant programmé à 16h00 Ambleteuse n'est pas déclaré forfait car le match s'est déroulé avec un arbitre club vu que l'arbitre officiel était parti. L'arbitre officiel a été payé en totalité par Fruges.
Au match retour, la totalité des frais d'arbitrage seront à régler par Ambleteuse

Championnats +19 masculins:

-La première phase

Rappel : **date limite impératif les 16/ 17 février**

Les équipes qualifiées doivent être transmises au plus tard pour le Mercredi 20 Février 2013 à François GOLABEK
Ainsi que les résultats des rencontres entre les 3 équipes concernées plus les fautes techniques et disqualifiantes.

-Deuxième phase:

-A) Championnat excellence départemental deux poules

-une poule A avec 3 équipes du Calaisis et 3 équipes du Boulonnais

-une poule B avec 3 équipes du Calaisis et 3 équipes du Terrien

-pour le titre deux demi-finales croisées puis la finale

-1^{er} journée le 9/10 Mars puis ,16/17 Mars ,30/31 Mars, 06/07 Avril, 13/14 Avril, 27/28 Avril

demi-finale : aller le 04/05 Mai, retour le 18/19 Mai

finale : dans le Boulonnais le 01 ou 02 Juin

-B) Championnat promotion départemental

-Championnat avec 3 équipes du Calaisis et 3 équipes du Boulonnais

-C) Championnat honneur

Les équipes restantes joueront dans leur district pour participer à un championnat honneur

- Point sur les coupes départementales

| | | | | |
|---------------|-------------------------------|----|----------------------------------|----|
| S 23-02 18h30 | ASPt Courgain (honneur) +16 | | R.C.Arras (excellence) | |
| D 24-02 10h30 | Saint Léonard (honneur) +16 | | Michelet 2(exc) | |
| | Andres (exc) | 46 | Ruitz Basket Club (exc) | 62 |
| S 23-02 20h30 | Verton (honneur) | | R.C.Lens (honneur) | |
| L 11-02 20h30 | Drapeau Le Portel (exc) | | Samer (honneur) +16 | |
| | Rue (honneur) | | Exempt | |

Résultats et tirage
au sort en +19
masculins

La commission a étudié le cas du match ASPt Courgain-R.C.Arras du 20-01

Après lecture des mails reçus, la commission décide que le match sera rejoué et les frais d'arbitrage seront remboursés par la C.T.D.

La commission regrette le manque de communication.

Le responsable de la coupe et président du secteur Terrien formule ses excuses auprès du club de Calais

Ayant remis en tant que président du Terrien, les matchs du weekend pour cause d'intempérie le mail a été envoyé uniquement aux clubs du Terrien.

c' est la raison pour laquelle le R.C.A. ne s'est pas déplacé à la lecture du mail

Tirage au sort des 1/4/ de finale

| | | | |
|----------|----------------------------------------|----------------------------------------|------------|
| 2/3 mars | | | 23/24 mars |
| | Verton (hon) ou R.C.Lens (hon) | St Léonard (hon) ou Michelet2 (exc) | |
| | Rue (hon) +16 | Ruitz (exc) | |
| | ASPt Courgain (hon) ou R.C.Arras (exc) | Meilleur perdant 2 | |
| | Meilleur perdant 1 | Drapeau Le Portel (exc) ou Samer (hon) | |

- Site de la C.T.D.

| | | | | | |
|------------|------|------|------|------|--------------|
| | Sept | Oct | Nov. | Déc | Jan au 24/01 |
| Visite | 19 | 519 | 784 | 864 | 683 |
| Pages Vues | 59 | 1214 | 2488 | 3787 | 3048 |

- Journée des jeunes trophée André Condette le 8 Mai

Le Comité directeur a revu à la baisse l'aide apportée à cette manifestation 3200€ à la place de 4900€ afin d'apporter son aide à d'autres actions pour l'UFOLEP. Pour cette saison avec encore cette formule, les districts devront prendre en

charge le repas pour leurs joueurs et leurs managers, le district Terrien ce chargera de l'Arbitrage, la CTD prendra en charge les frais des bus et des récompenses ,la CTD attend le district du Boulonnais sur le nombre de catégorie participante pour le 15/02 afin de prendre la bonne décision sur l'organisation .L audomarois ne peut cette année présenter aucune catégorie.

- Journée Baby

Trophée Gérard Perron le 30 Mars à Wizernes Réservee aux licenciés (es) de 4,5,6 ans la CTD ne dérogera pas sur la licence

(Pas de licence pas de participation de l'enfant)

- Trésorerie RAS

- Divers

Effectifs au 16 Février 2012

| Districts | Effectifs au 16/02/2012 | Effectifs au 24/01/2013 | Nb de licencié |
|------------|-------------------------|-------------------------|----------------|
| Audomarois | 288 | 288 | 0 |
| Boulonnais | 532 | 413 | -119 |
| Calaisis | 854 | 829 | -25 |
| Terrien | 302 | 409 | +107 |
| CTAO | | 12 | |
| TOTAL | 1976 | 1951 | |

Stage de formation animateur niveau 2

Tous les documents d'inscription seront envoyés prochainement

Les dates retenues sont le 13 avril, le 20 avril, le 27 avril et le 4 mai

Thème : le perfectionnement des fondamentaux collectifs

Prix du stage : 50€00

Les responsables de club peuvent commencer à en informer leurs licenciés (ées)

Question de Brigitte Coudre : Brigitte souhaite que les championnats se terminent le 1 mai

Réponse : impossible, il faudrait commencer les championnats en septembre et ne pas tenir compte des vacances scolaires.

Question du secteur Audomarois : pourquoi ne pas demander aux clubs à double affiliation une liste de joueurs brulés en catégories jeunes.

Réponse : les catégories jeunes ne sont pas les même en FFBB

PROCHAINE REUNION PREVUE LE 25 MARS